

5G

Plan Local d'Urbanisme

BREHAL

APPROBATION



BHP/PLB/FR/MAG
Décembre 2022

Atelier du CANAL
Architectes Urbanistes
16 rue du Bourg Nouveau
CS 33 105
35 031 RENNES CEDEX
Tél : 02 99 22 78 00
Fax : 02 99 22 78 01

REPÉRAGE DU BÂTI DES ZONES A ET N POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN CHANGEMENT DE DESTINATION

atelier du



Révision arrêtée le :
03 février 2022

Révision approuvée le :
15 décembre 2022

- 1 : Délibération
- 2 : Rapport de présentation
- 3 : PADD
- 4 : Orientations d'aménagement
- 5 : Documents graphiques**
- 6 : Règlement
- 7 : annexes.

Introduction

1. Présentation du contexte législatif :

La loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) n° 2014-366, entrée en vigueur le 24 mars 2014, a apporté plusieurs modifications au code de l'urbanisme concernant les documents d'urbanisme. L'une des principales évolutions est la **réduction du pastillage dans les zones agricoles et naturelles**.

La loi prévoit de rendre **exceptionnelle** la possibilité d'utiliser le « pastillage », qui permet de délimiter, en zone agricole et naturelle, des secteurs constructibles nommés STECAL (Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées). Pour renforcer la maîtrise de l'urbanisation sur le territoire rural, ces « pastilles » seront désormais délimitées avec l'accord du préfet et après avis de la CDPENAF.

En dehors de ces pastilles, les possibilités d'évolution sont limitées aux extensions et changements de destination, sans compromettre l'activité agricole ou la qualité des paysages. Ces possibilités d'évolution du bâti présent dans l'espace rural ont été modifiées par la loi LAAF (loi d'Avenir pour l'Agriculture et la forêt) qui a modifié le code de l'urbanisme le 15 octobre 2014, puis par la loi « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances » du 06 août 2015, qui a autorisé la construction d'annexes. La version actuellement en vigueur du code de l'urbanisme sur ce point est la suivante :

Article L 151-11 du code de l'urbanisme :

Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut :

1° Autoriser les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière du terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages ;

2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévue à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

Dans le cadre de la révision du PLU de la commune de Bréhal, le zonage de l'espace rural a fortement évolué avec une disparition de la quinzaine de pastilles Na existantes dans l'espace rural. Pour autant, il est nécessaire de conserver des possibilités d'évolution du bâti ancien situé dans l'espace rural, pour permettre sa valorisation en autorisant l'aménagement de ces constructions pour en faire des logements confortables, adaptés aux normes de vie actuelles.

2. Présentation du contexte réglementaire actuel (PLU de Bréhal en vigueur) :

Le PLU actuel de Bréhal offre déjà des possibilités de réhabilitation et de changement de destination des constructions représentatives du patrimoine ancien bâti.

A. Dans les zones N, c'est à dire les zones à caractère naturels ou semi-naturels :

Dans les zones N et dans les zones Na, Le PLU de Bréhal autorise, « *la réhabilitation et le changement de destination des constructions représentatives du patrimoine ancien bâti, (sous réserve d'en conserver le caractère architectural et que toutes dispositions soient prises pour une bonne intégration dans le site)* ».

B. Dans les zones A, c'est à dire pour les zones agricoles :

Le règlement autorise pour les bâtiments identifiés sur le plan de zonage :

- La restauration d'un bâtiment existant (dont il reste l'essentiel des murs porteurs), lorsque son intérêt architectural ou patrimonial en justifie le maintien et sous réserve de respecter les principales caractéristiques dudit bâtiment ;
- Le changement de destination d'un bâtiment agricole existant en raison de son intérêt architectural et patrimonial ;
- L'extension mesurée des bâtiments existants, le changement de destination et l'extension mesurée des bâtiments existants.

3. Présentation de la nouvelle réglementation concernant le changement de destination :

Pour le futur PLU, les règles actuelles encadrant le changement de destination dans l'espace rural hors exploitation (zones N, Na ou A) peuvent être reconduites, en apportant toutefois quelques précisions. Ces règles ont servi de base pour mener un inventaire exhaustif des constructions pouvant changer de destination.

Les visites de site ont permis d'établir **une notion d'intérêt architectural et patrimonial**. Le principal critère retenu est celui des matériaux, à savoir la pierre ou la terre pour les murs extérieurs et l'ardoise ou parfois la tuile pour la toiture. Pour autant, certaines constructions en pierres et couvertes par un toit en tôle ondulée ont été identifiées, les travaux nécessaires pour la réhabilitation en logement permettant un changement de couverture au profit d'un toit en ardoise.

Le PLU a aussi déterminé **un critère de surface minimale** pour les bâtiments patrimoniaux isolés, afin que ce bâtiment originel permette effectivement d'aménager un nouveau logement autonome. Cette surface minimale a été fixée à 70 m² de surface de plancher en cas de création d'un nouveau logement. Pour autant, le critère de surface n'a pas été retenu dans le cas de petites constructions situées dans l'enceinte d'anciennes fermes, et qui participent donc harmonieusement à un ensemble bâti de qualité. Dans ce cas, ces anciennes constructions modestes d'une faible surface de plancher ont été identifiées et peuvent donc être réhabilitées en logement en relation directe avec le foyer principal tout proche.

De plus, l'inventaire a permis **d'écarter tous les bâtiments en ruine**, en ne retenant que les bâtiments dont la structure originelle du bâtiment existe encore (murs porteurs, voire charpente ou toiture).

L'inventaire précise la présence de sièges d'exploitation mais **identifie quand même le bâti patrimonial dans les périmètres sanitaires**. Tout changement de destination est gelé tant que l'activité agricole est en exercice.

Enfin, Il convient aussi de **déterminer les droits attribués aux agriculteurs en activité**. Le nouveau règlement conserve donc la possibilité de réaliser un changement de destination du bâti patrimonial, à condition d'être nécessaire à l'activité agricole ou d'être dans le prolongement de l'acte de production, et d'être accessoire par rapport à l'activité principale (création de gîtes à la ferme par exemple). Ceci autorise par exemple la réalisation de gîtes à la ferme.

Conformément au code de l'urbanisme, le nouveau PLU « *désigne les bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination* » par un inventaire formalisé **en 20 fiches** intégrant chacune une identification cartographique des bâtiments et des photographies illustratives, ainsi que des informations sur la surface et l'aspect extérieur des bâtiments, mais aussi sur la présence d'un siège d'exploitation à proximité du bâti identifié, voire même l'appartenance de ce bâti à une exploitation agricole en activité.

En conclusion, le changement de destination doit répondre à différentes conditions fixées par le zonage ou le règlement :

Présentation des critères permettant d'**identifier le bâti** pouvant changer de destination :

- présenter majoritairement les caractéristiques d'une construction en maçonnerie traditionnelle (en pierre, en terre ou en briques pleines), représentatives du patrimoine bâti ancien.
- que l'essentiel de la structure originelle du bâtiment existe encore (murs porteurs, voire charpente ou toiture),

Après identification, cinq critères s'ajoutent pour **autoriser le changement de destination** :

- que l'aménagement préserve le caractère architectural originel ;
- que la surface de plancher soit au minimum de 70 m² si le changement de destination induit la création d'un foyer nouveau.
- que cet aménagement soit réalisé dans le volume du bâtiment existant.
- qu'il n'y ait plus manifestement et définitivement de bâtiment ou installation agricole, localisé à moins de 100 m du bâti concerné, sauf en cas de diversification de l'activité pour l'exploitation concernée.
- que le changement de destination soit accepté par la CDPENAF

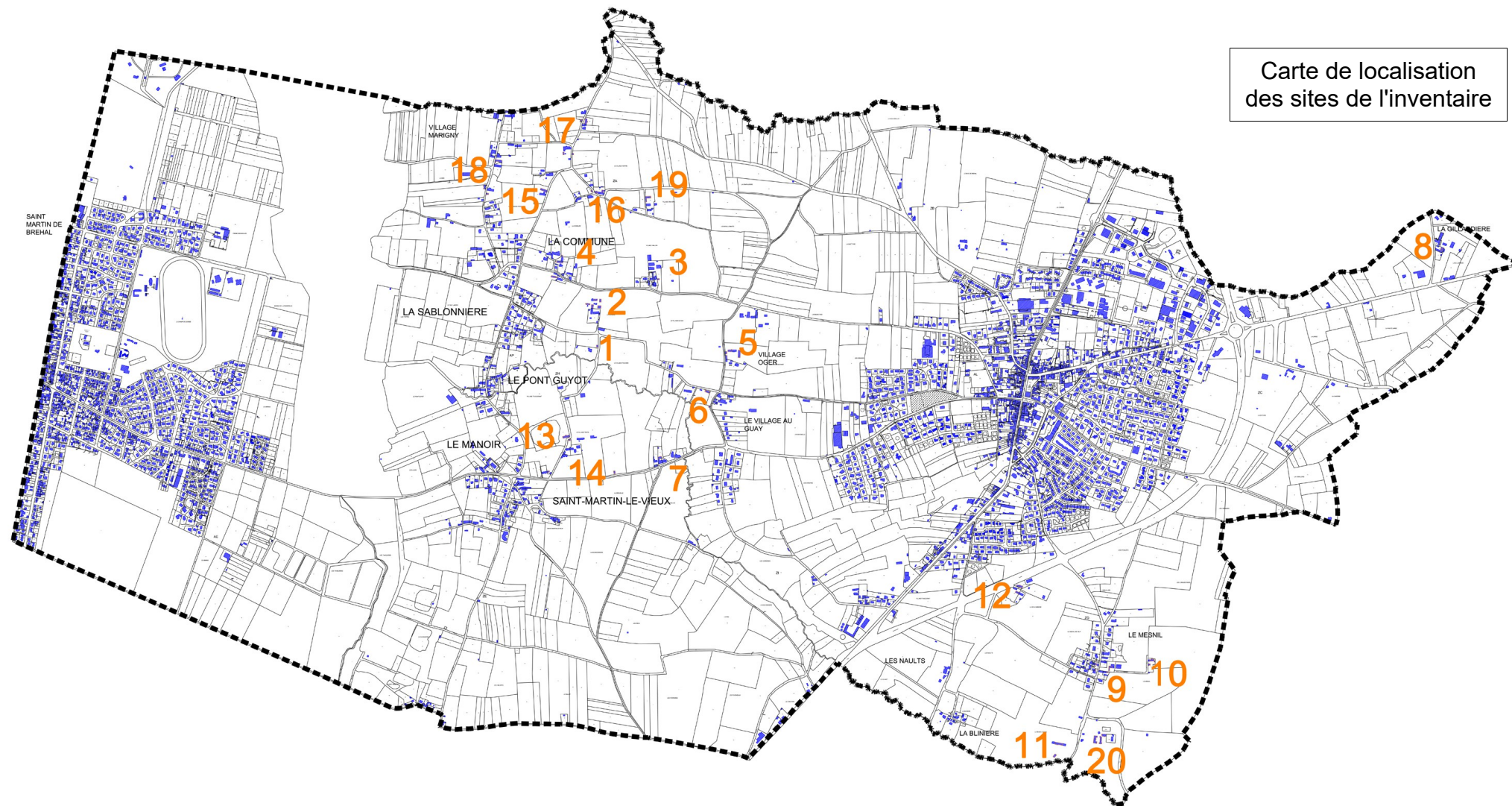
Le tableau ci-dessous classe les sites selon leur proximité avec les exploitations agricoles en activité sur la commune. La très grande majorité des sites ne sont pas situés à proximité de ces sièges, seulement 2 sites se trouvent à proximité d'exploitations en activités et 3 sites concernent directement des bâtiments appartenant à une exploitation.

Pour les 2 sites localisés à proximité d'une exploitation, le changement de destination est interdit si le bâtiment se trouve au sein d'un périmètre sanitaire, ce qui est le cas pour le site n°18 mais pas pour le site n°9.

Pour les 3 sites localisés au sein d'exploitation en activité, le changement de destination est seulement autorisé pour des activités accessoires à l'activité agricole (création de gîtes à la ferme par exemple).

	Pas d'exploitation	Proche exploitation	Dans exploitation
Numéro du site	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20	9, 18	9, 11, 18
Nombre de bâtiments	38 bâtiments	5 bâtiments	5 bâtiments

Carte de localisation
des sites de l'inventaire



Site 1 : Adresse : Le Village Foucard

Localisation (plan)	Photos
---------------------	--------



Bâtiment a :

Volumétrie	R+1 +C	Nature des matériaux	Pierre, tuile
Emprise au sol	75 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 2 : Adresse : La Vignerie

Localisation (plan)	Photos
---------------------	--------



Bâtiment a :

Volumétrie	R+1+C	Nature des matériaux	Pierre, ardoises
Emprise au sol	116 m²	En continuité de la partie habitable existante	Oui
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment b :

Volumétrie	R+C	Nature des matériaux	Pierre, ardoises
Emprise au sol	97 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment c :

Volumétrie	R+C	Nature des matériaux	Pierre, ardoises
Emprise au sol	165 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment d :

Volumétrie	R+C	Nature des matériaux	Pierre, ardoises
Emprise au sol	148 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment e :

Volumétrie	R+C	Nature des matériaux	Pierre, ardoises
Emprise au sol	106 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 3 : Adresse : Le Village Gallien

Localisation (plan)	Photos
---------------------	--------

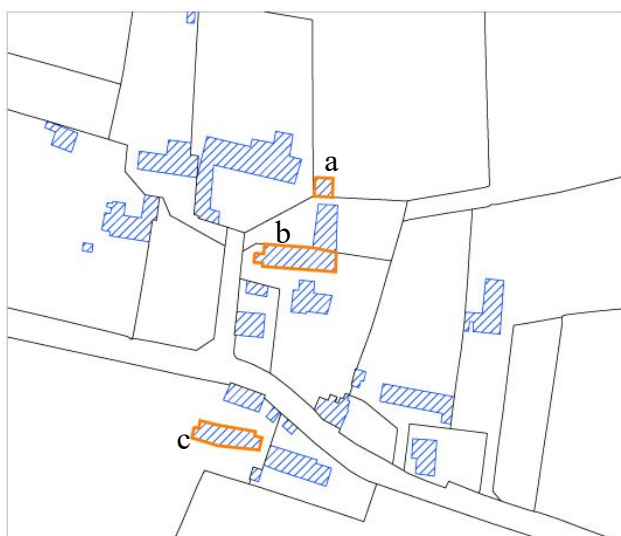


Bâtiment a :

Volumétrie	R+1+C	Nature des matériaux	Pierre, tôle ondulée
Emprise au sol	52 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Oui
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 4 : Adresse : La Commune

Localisation (plan)	Photos
---------------------	--------



Bâtiment a :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, tôle ondulée
Emprise au sol	43 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

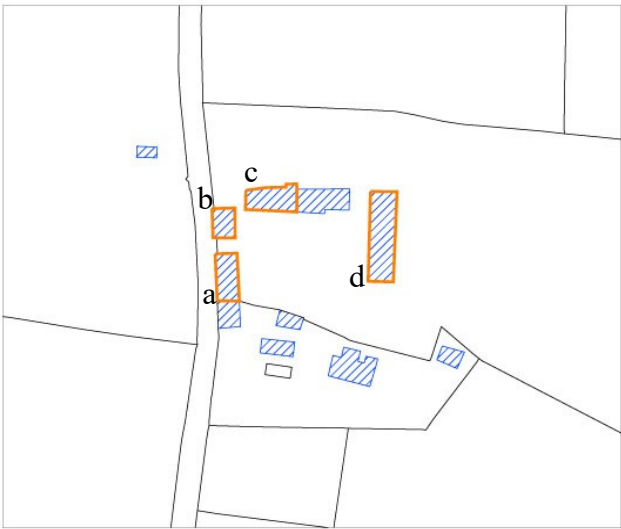
Bâtiment b :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, tuiles
Emprise au sol	221 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment c :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, tuiles
Emprise au sol	157 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 5: Adresse : Le Village Sauvage

Localisation (plan)	Photos
	a  b  c  d 

Bâtiment a :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, tuiles
Emprise au sol	132 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment b :

Volumétrie	R+1+ C	Nature des matériaux	Pierre, ardoises
Emprise au sol	84 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment c :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, ardoises
Emprise au sol	151 m²	En continuité de la partie habitable existante	Oui
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment d :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, tôle métallique
Emprise au sol	295 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 6: Adresse : Le Village au Guay

Localisation (plan)	Photos
---------------------	--------



Bâtiment a :

Volumétrie	R+ 1 +C	Nature des matériaux	Pierre, tuiles
Emprise au sol	154 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment b :

Volumétrie	R+C	Nature des matériaux	Pierre, tuiles
Emprise au sol	36 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 7 : Adresse : Le Moulin de Saint-Martin

Localisation (plan)	Photos
---------------------	--------



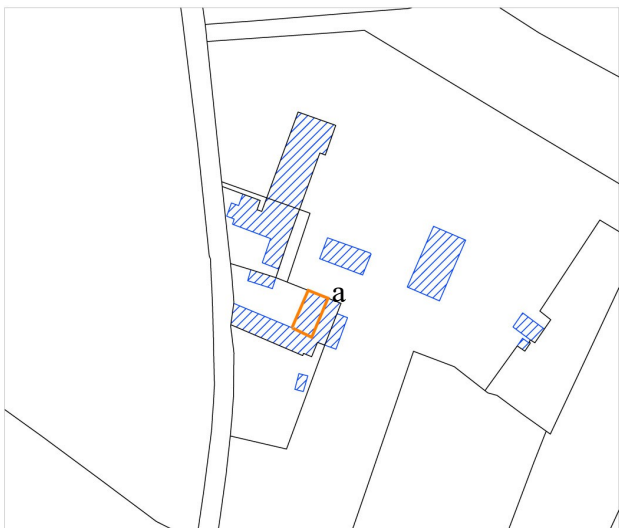
Bâtiment a :

Volumétrie	R+ 1 + C	Nature des matériaux	Pierre, ardoises
Emprise au sol	119 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment b :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, ardoises
Emprise au sol	139 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 8 : Adresse : La Gillardière

Localisation (plan)	Photos
	

Bâtiment a :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, bac acier
Emprise au sol	114 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 9 : Adresse : Le Mesnil de Haut

Localisation (plan)	Photos
---------------------	--------



Bâtiment a :

Volumétrie	R+1+ C	Nature des matériaux	Pierre, ardoises
Emprise au sol	66 m²	En continuité de la partie habitable existante	Oui
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Oui
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment b :

Volumétrie	R+1+ C	Nature des matériaux	Pierre, terre, tôle ondulée
Emprise au sol	42 m²	En continuité de la partie habitable existante	Oui
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Oui
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment c :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, ardoises
Emprise au sol	121 m²	En continuité de la partie habitable existante	Oui
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Oui
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Oui

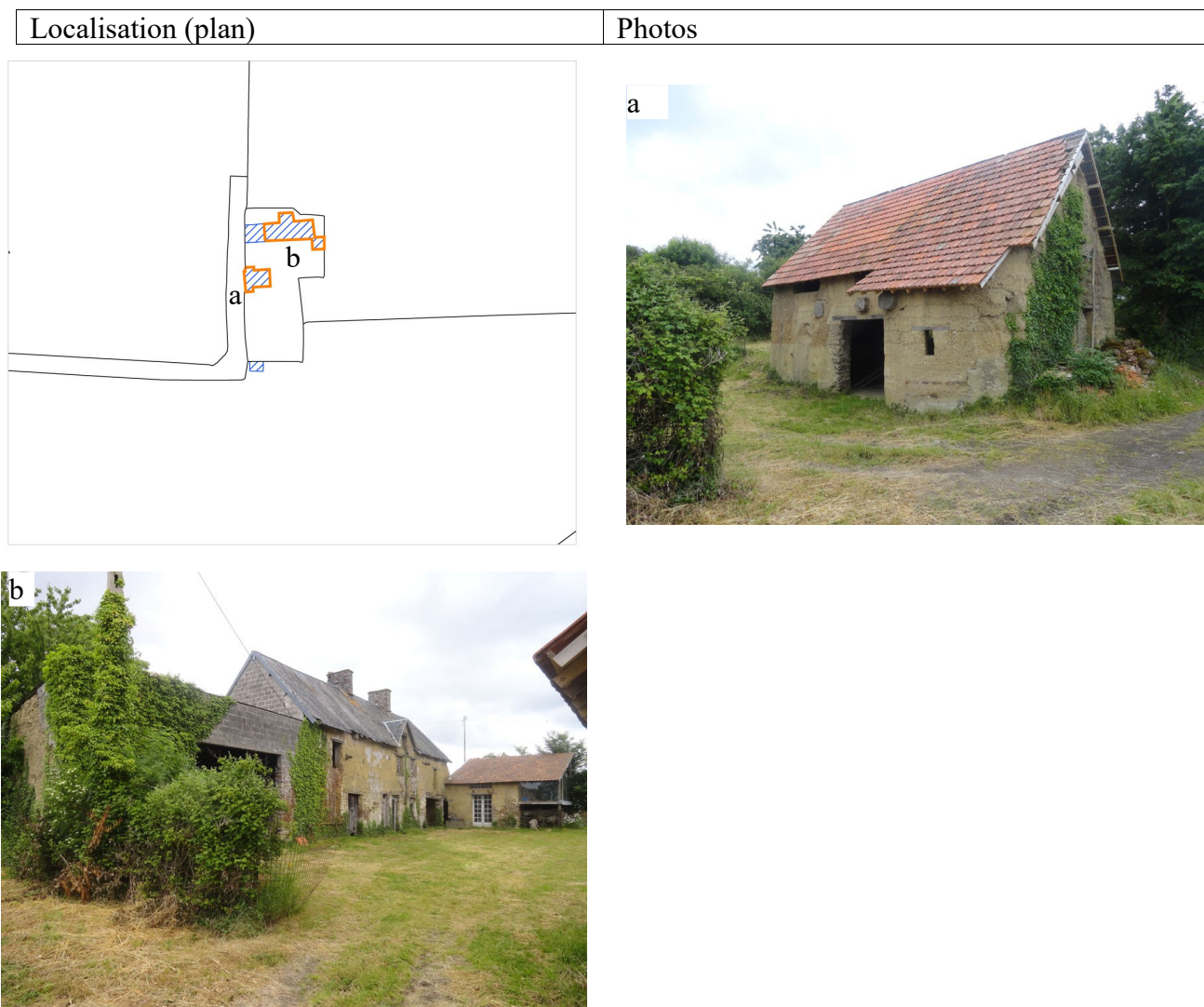
Bâtiment d :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, tuiles
Emprise au sol	55 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Oui
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Oui

Bâtiment e :

Volumétrie	R +1 +C	Nature des matériaux	Pierre, terre, ardoises
Emprise au sol	37 m²	En continuité de la partie habitable existante	Oui
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Oui
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 10 : Adresse : Le Mesnil



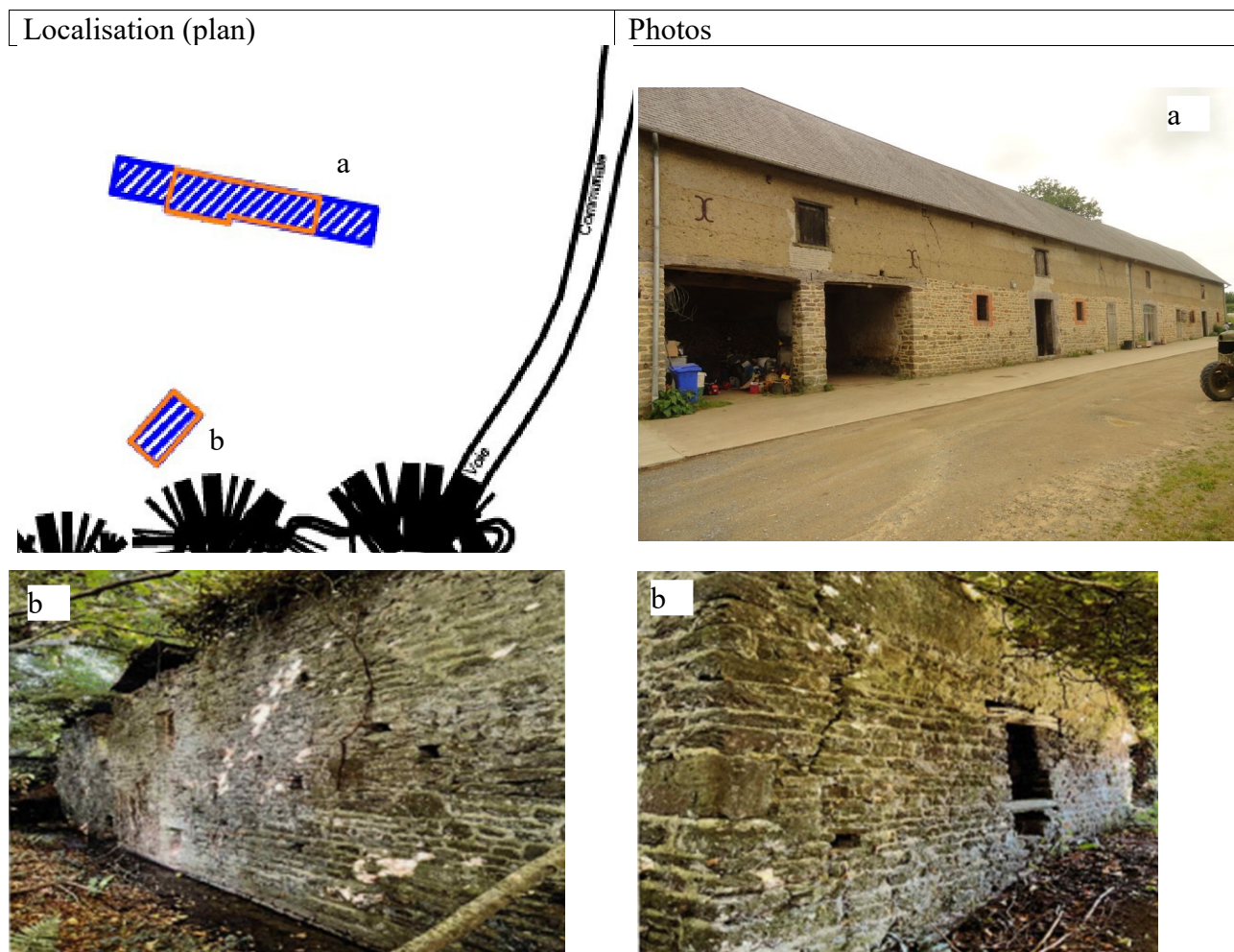
Bâtiment a :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, terres, tuiles
Emprise au sol	73 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment b :

Volumétrie	R + 1 +C	Nature des matériaux	Pierre, terres, ardoises
Emprise au sol	173 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 11 : Adresse : Le Mesnil de Bas



Bâtiment a :

Volumétrie	R+ 1+ C	Nature des matériaux	Pierre, terres, ardoises
Emprise au sol	290 m²	En continuité de la partie habitable existante	Oui
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Oui
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Oui

Bâtiment b :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, terres, ardoises
Emprise au sol	120 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Oui
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Oui

Site 12 : Adresse : La Boucannerie

Localisation (plan)	Photos
---------------------	--------



a



b



Bâtiment a :

Volumétrie	R +1 + C	Nature des matériaux	Pierre, terres, tuiles
Emprise au sol	126 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Oui
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment b :

Volumétrie	R+ 1+ C	Nature des matériaux	Pierre, tuiles
Emprise au sol	212 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 13 : Adresse : Le Village Trotin



Bâtiment a :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, bac acier
Emprise au sol	266 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment b :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, tôle ondulée
Emprise au sol	45 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment c :

Volumétrie	R +1 +C	Nature des matériaux	Pierre, tôle ondulée
Emprise au sol	69 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Oui
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 14 : Adresse : La Grouelle

Localisation (plan)	Photos
	

Bâtiment a :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, tuiles
Emprise au sol	79 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

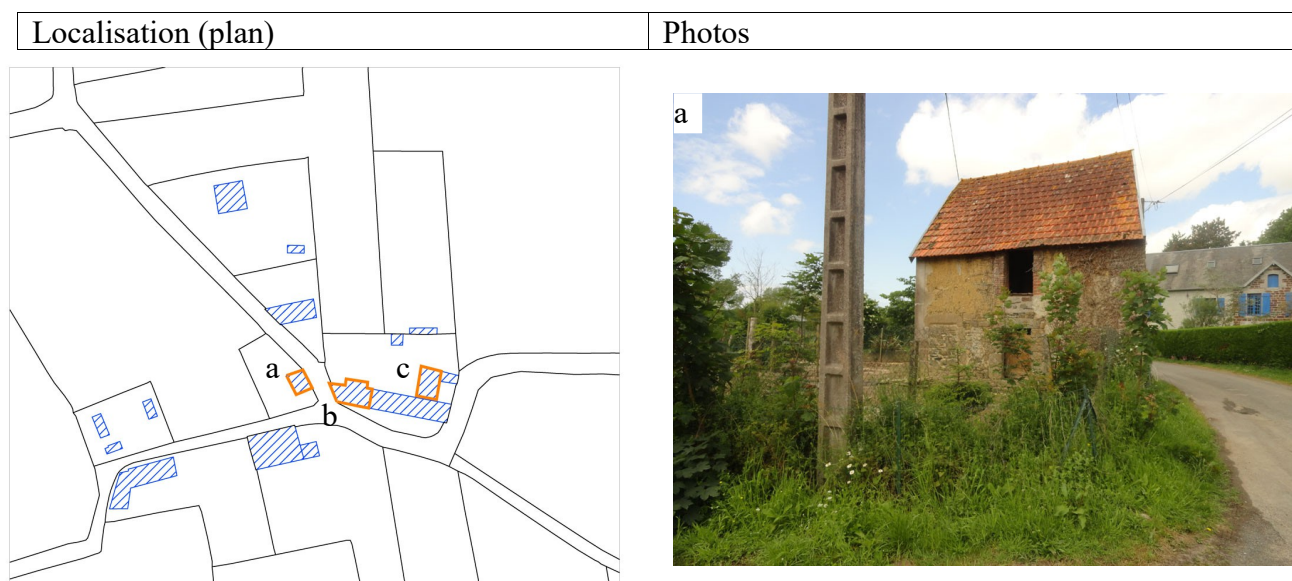
Site 15 : Adresse : Le Mesnage Fontaine

Localisation (plan)	Photos
	

Bâtiment a :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, ardoises
Emprise au sol	244 m²	En continuité de la partie habitable existante	Oui
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 16 : Adresse : Le Village Tertre



Bâtiment a :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, terre, tuiles
Emprise au sol	47 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

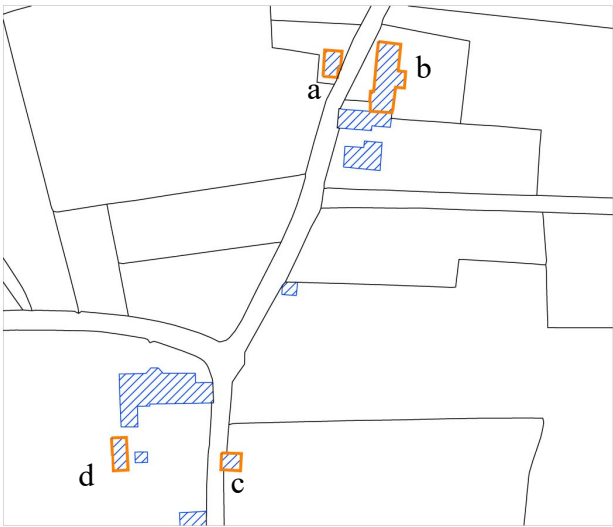
Bâtiment b :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, terre, tuiles
Emprise au sol	108 m²	En continuité de la partie habitable existante	Oui
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment c :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, terre, tuiles
Emprise au sol	78 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 17 : Adresse : Le Val

Localisation (plan)	Photos
	   

Bâtiment a :

Volumétrie	R +1 +C	Nature des matériaux	Pierre, terre, ardoises
Emprise au sol	55 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment b :

Volumétrie	R+ 1 +C	Nature des matériaux	Pierre, terre, tuiles
Emprise au sol	221 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Oui
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment c :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, terre, tuiles
Emprise au sol	43 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment d :

Volumétrie	R +1 +C	Nature des matériaux	Pierre, terre, tuiles
Emprise au sol	63 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 18 : Adresse : Village Marigny



Bâtiment a :

Volumétrie	R +1 +C	Nature des matériaux	Pierre, terre, tôle ondulée
Emprise au sol	55 m ²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Oui
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Oui

Bâtiment b :

Volumétrie	R+ 1 +C	Nature des matériaux	Pierre, terre, ardoises + bac acier
Emprise au sol	221 m²	En continuité de la partie habitable existante	Oui
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Oui
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment c :

Volumétrie	R+ C	Nature des matériaux	Pierre, terre, tuiles
Emprise au sol	43 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Oui
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 19 : Adresse : Village Bruyère

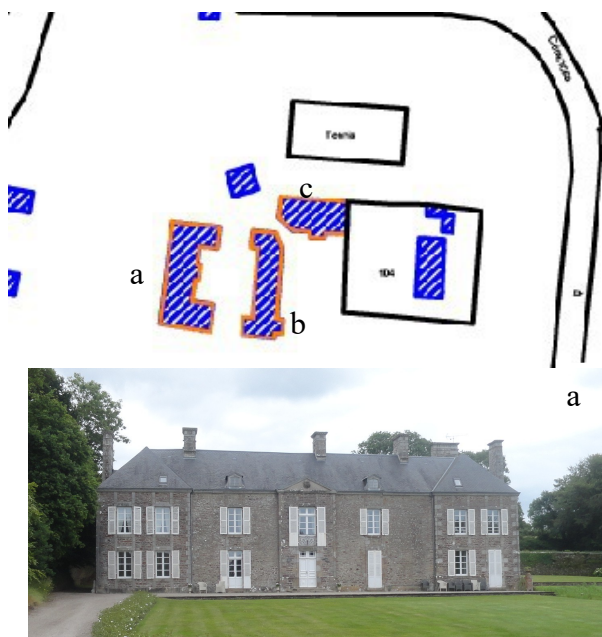
Localisation (plan)	Photos
	

Bâtiment a :

Volumétrie	R +1 +C	Nature des matériaux	Pierre, tuiles
Emprise au sol	253 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Site 20 : Adresse : le Mesnil

Localisation (plan)	Photos
---------------------	--------



Bâtiment a :

Volumétrie	R + 1+ C	Nature des matériaux	Pierre, ardoises
Emprise au sol	367 m²	En continuité de la partie habitable existante	Oui
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment b :

Volumétrie	R + C	Nature des matériaux	Pierre, ardoises
Emprise au sol	256 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non

Bâtiment c :

Volumétrie	R + C	Nature des matériaux	Pierre, terre, ardoises
Emprise au sol	202 m²	En continuité de la partie habitable existante	Non
		Proximité d'un siège d'exploitation en activité	Non
		Appartenance à un siège d'exploitation en activité	Non